

REMISE DE LA CROIX DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
À
ANDRÉE GAILLARD
RESCAPÉE DE MONTLUC
PAR
LE PRÉFET PASCAL MAILHOS
(MÉMORIAL NATIONAL DE LA PRISON DE MONTLUC, 23 OCTOBRE 2023)

Monsieur le préfet, cher président d'honneur de l'Association des rescapés de Montluc, association dans sa quatre-vingtième année d'existence et d'action infatigable au service de tous les internés à Montluc par la Gestapo ;

Madame la vice-présidente de l'Association des rescapés de Montluc, en charge de la mémoire des raflés, très chère Andrée, internée à Montluc à l'âge de huit ans par la Gestapo ;

Cher Claude Bloch, rescapé de Montluc, Drancy et Auschwitz, à l'âge de seize ans ;

Monsieur le président du conseil d'orientation du Mémorial national de la prison de Montluc, cher Jean-Olivier Viout, cher président d'honneur de l'Association des rescapés de Montluc ;

Madame Anne Brugnera, députée de la quatrième circonscription du Rhône ;

Monsieur Gabriel Amar, députée de la sixième circonscription du Rhône ;

Monsieur Jean-Luc Fugit, député de la onzième circonscription du Rhône

Monsieur François Noël Buffet, sénateur du Rhône;

Monsieur Grégory Doucet, maire de Lyon ;

Madame Magali Molina, directrice départementale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;

Madame Claire Peigné, présidente de l'Association de maires du Rhône ;

Monsieur Hervé Brun, adjoint au maire du 6ème arrondissement ;

Monsieur le général Denis MISTRAL, gouverneur militaire de Lyon;

Monsieur le colonel Denis Cochet ;

Madame Anne Wyon, représentante de la Première présidente près la Cour d'appel de Lyon ;

Monsieur le consul général honoraire de la République fédérale d'Allemagne, cher Max Maldacker, merci de votre présence d'importance, vive l'Europe de la paix !

Messieurs les représentants du corps consulaire ;

Monsieur Pierre Pascal Antonini Président du Comité Lyon-Rive Gauche de la société des membres de la Légion d'honneur ;

Monsieur Pascal Laroche , président de l'Association des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie ;

Monsieur Armand Delclos, président de la Section du Rhône et de la métropole de Lyon de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite ;

Monsieur Daniel Dahan Grand Rabbin de Lyon ;

Monsieur Alain Sebban, président du consistoire régional ;

Monsieur Étienne Tissot, président de l'Église protestante unie de Lyon ;

Monsieur Isaac Rimokh, président du consistoire de Lyon ;

Monsieur Marcel Dreyfus, président d'honneur du Consistoire ;

Monsieur Bruno Galland, directeur des archives du département du Rhône et de la Métropole de Lyon ;

Madame Magali Molina, directrice départementale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;

Madame Aurélie Dessert, directrice du Mémorial national de la prison de Montluc, grand merci à vous et à votre équipe d'accueillir en vos murs cette remise de croix de la Légion d'honneur ;

Madame Isabelle Rivé, directrice du CHRD :

Mesdames et Messieurs les présidents d'association ;

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'orientation du Mémorial national de la prison de Montluc ;

Messieurs les porte-drapeaux ;

Chères adhérentes, chers adhérents de l'Association des rescapés de Montluc ;

Cher Jérémy Soucier, merci à vous d'avoir été l'interface constante et amicale avec Monsieur le Préfet ;

Chers amis, en vos grades et qualités ;

Cette fin de matinée, pour la communauté de Montluc, rassemblée et unie autour de l'une des dernières victimes de la Gestapo, est un temps fort de profonde humanité, de simplicité joyeuse, sans protocole, à votre exemple, bien chère Andrée.

Sans vous, monsieur le préfet, cette juste reconnaissance de la République n'aurait pu être. Au cours du printemps dernier, une fin d'après-midi, me vint subitement à l'esprit d'adresser à Jérémy un mail interrogatif à votre attention. Une trentaine de secondes à peine écoulée, Jérémy me fit ce retour lapidaire, solidaire : « *Monsieur le préfet est assis en face de moi, on y va !* »

Dès le lendemain matin, j'étais questionné par le service des décorations de la préfecture. Ainsi, Andrée a-t-elle fait partie de la promotion du 14 Juillet dernier.

Expression de votre parfaite considération pour les rescapés de Montluc, quelques mois auparavant vous l'aviez reçue à déjeuner en préfecture avec Claude Bloch.

Ainsi, une nouvelle fois, monsieur le préfet, vous avez fait vôtre le troisième conseil reçu du préfet Hubert Blanc : « *Il y a des gens qui ont un CV et d'autres qui ont une vie.* »

Assurément, Andrée, ouvrière, puis fille de salle, infirmière, infirmière-chef, vous avez un CV remarquable, mais votre parcours de vie social l'est encore plus.

Vos « humanités », comme vous l'avez gentiment rétorqué à une sottise personne qui vous interrogeait sur le lieu où vous les aviez effectuées, vous les avez faites dans la rue. Dans le quartier lyonnais de Gerland, alors ouvrier et cosmopolite, une école où le racisme n'était pas de mise.

Du triptyque républicain gravé sur chaque fronton de mairie, tôt vous avez compris que seule la fraternité est du ressort individuel.

Comme en témoigne votre première lettre amicale à moi adressée le 20 mai 1993, depuis trois décennies nous nous connaissons. Dans la relative solitude du pouvoir, dans les tempêtes comme dans le quotidien, toujours vous avez su me témoigner amitié, encouragement, apaisement. Jamais un mot désagréable, alors que tout à chacun sait que je peux être agaçant.

L'Honneur qui nous rassemble en cet instant, chère Andrée, autour de vous et pour vous, est, comme vous l'avez accepté, un hommage à Auguste Gaillard, votre père. Comme votre mère et deux de vos frères, volontairement il fut une part de l'Honneur de la France défaite, asservie par le nazisme, discréditée par un régime de circonstances. Arrêté une seconde fois par des Français, interné à la prison Saint-Paul de Lyon, avec 720 détenus il fut livré le 29 juin 1944 par des Français à la Wehrmacht pour être déporté à Dachau. Il est « mort pour la France » au terrible Kommando de Ohrdruf. Votre mère, Marthe Gaillard, de retour de déportation à la fin du printemps 1945, veuve en charge de nombreux enfants, avait assurément d'autres pensées, d'autres priorités, que celle de demander pour lui l'attribution de la Légion d'honneur avant le délai de forclusion du premier

anniversaire de sa mort, date alors inconnue d'elle. Puisse cette Légion d'honneur contribuer à cicatriser cette blessure profondément ancrée en vous.

Les Anglais, qui ont le sens de la formule, définissent l'honneur non pas comme un étrier pour la gloire mais comme un éperon pour la vertu. N'étant pas « femme de petite vertu », plus seyante à votre personnalité est la qualification donnée par de Vigny – le poète, non pas le célèbre évadé de Montluc –, « l'honneur, c'est la poésie du devoir ».

« Une vie ne vaut rien, mais rien ne vaut une vie », observait Malraux. La vôtre est bien remplie, discrètement consacrée au service de votre prochain, connu ou inconnu. Ne jamais rien demander pour soi ou les siens, toujours donner de sa personne sans esprit de retour, telle pourrait être votre devise.

Au nom de Isidore Garcia, agent des groupes francs de l'Armée secrète, arrêté en mars 1944 quelques heures avant vous, aperçu à la Gestapo, mort à Montluc, merci à vous de l'avoir sorti de l'oubli ; grâce à vous il figure actuellement dans l'exposition de l'Association dédiée aux morts et disparus à Montluc pendant la période Gestapo ;

Au nom de Andrée Halimi, petite fille juive de votre âge, votre compagne d'infortune au petit-réfectoire de Montluc, terrorisée par ses bourreaux, assassinée à Auschwitz, merci à vous d'avoir personnalisé sa petite trace grâce à votre témoignage ;

Au nom des « Morts pour la France », inconnus de vous, dont vous avez discrètement payé la restauration du monument, merci à vous ;

Au nom de tous les internés à Montluc par la Gestapo, particulièrement les raflés du Bugey, du Valromey et du Jura, dont, obstinément, vous avez recherché la trace, merci à vous ;

Au nom de la centaine d'orphelins de résistants ou de raflés, dont vous avez rédigé le dossier d'indemnisation, dans le cadre de l'UNODEF ou de l'Association des rescapés de Montluc – même si la plupart d'entre eux n'ont su vous le dire –, merci à vous ;

Au nom des milliers d'élèves, des milliers de visiteurs de Montluc au cours des Journées européennes du patrimoine à qui vous avez sobrement évoqué votre parcours, en l'élargissant toujours à ceux des autres, merci à vous ;

Au nom de l'immense cohorte des patients que vous avez entourée à l'hôpital, certes avec autorité, merci à vous d'avoir voulu humaniser la fonction hospitalière ;

Au nom de tous les sans-domicile fixe à qui vous avez tendu la main, à toutes les fondations et associations que vous avez, entre guillemets, généreusement arrosées, merci à vous ;

Au nom de tous les êtres sensibles : chats, chiens, oiseaux... que vous avez soignés ou fait soigner, merci à vous.

Puissent ces quelques anaphores avoir un peu retracé votre parcours de vie tout en discrète bienveillance.

Au nom de l'Association des rescapés de Montluc, au nom de celles et ceux, inconnus mais secourus par vous, assurément innombrables, tous, réunis et unis autour de vous, nous vous disons que cette Légion d'honneur vous la devez partager avec votre père, qui peut être fier de votre parcours, comme votre mère, vos deux frères déportés et l'ensemble de votre famille.

Au nom du président de la République, le préfet Pascal Mailhos va vous remettre les insignes de la Légion d'honneur.

Auparavant, contre son gré, je laisse la parole à Jean-Olivier Viout, dont il était impensable qu'il ne prenne pas la parole, au nom de tous ceux qui ont ardemment voulu ce Mémorial.

Bruno PERMEZEL